

LES COOPÉRATIONS ENTRE DISPOSITIF ITEP ET MECS

Résultat d'une enquête en ligne de l'AIRe et de l'ANMECS

PRESENTATION DES ASSOCIATIONS A L'INITIATIVE DE L'ENQUÊTE



L'association des ITEP et de leurs réseaux (AIRE) créée en 1995 est un espace de représentation, de réflexion et d'action agissant pour des enfants et des adolescents qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression notamment des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Inscrit dans le cadre des travaux sur les logiques de parcours et d'accompagnement, l'AIRE est à l'origine de la création des ITEP et de leur fonctionnement en « dispositif intégré » proposant un accompagnement souple et modulable par la combinaison d'intervention thérapeutique, éducative et pédagogique.



L'association nationale des MECS (ANMECS) a été créée en 2011 à la fois pour capitaliser les savoirs et savoir-faire, travailler collectivement les questions majeures auxquelles sont confrontées les maisons d'enfants à caractère social (MECS), être représenté auprès des pouvoirs publics et ainsi faire la démonstration de leur utilité sociale.

LES CONSTATS DE DÉPARTS

- Nombre d'enfants et d'adolescents ont besoin d'être accompagnés par des dispositifs ITEP et des MECS au titre d'une double vulnérabilité.
- Il y a une nécessité à croiser nos cultures institutionnelles respectives et à dépasser nos (mé)connaissances réciproques pour construire une reconnaissance commune.
- Des pratiques coopératives existent sur le territoire : certaines sont opérantes et fonctionnent bien, d'autres se passent mal et échouent, d'autres enfin sont inexistantes.
- La mise en place de parcours d'accompagnement requiert de se questionner sur ce qui « fait que ça marche » ou sur ce qui « fait frein, voire empêchement » sans uniquement se polariser sur les situations de crise.

OBJET DE L'ENQUÊTE

Identifier des expériences

Identifier les leviers de pratiques coopératives
efficientes

Identifier les freins aux pratiques coopératives

Identifier les leviers permettant de lever ces freins

Élaborer des propositions concertées permettant
d'améliorer l'accompagnement des enfants
relevant de nos deux champs d'intervention

Capitaliser sur nos pratiques et les faire connaître

MODALITÉS DE L'ENQUÊTE

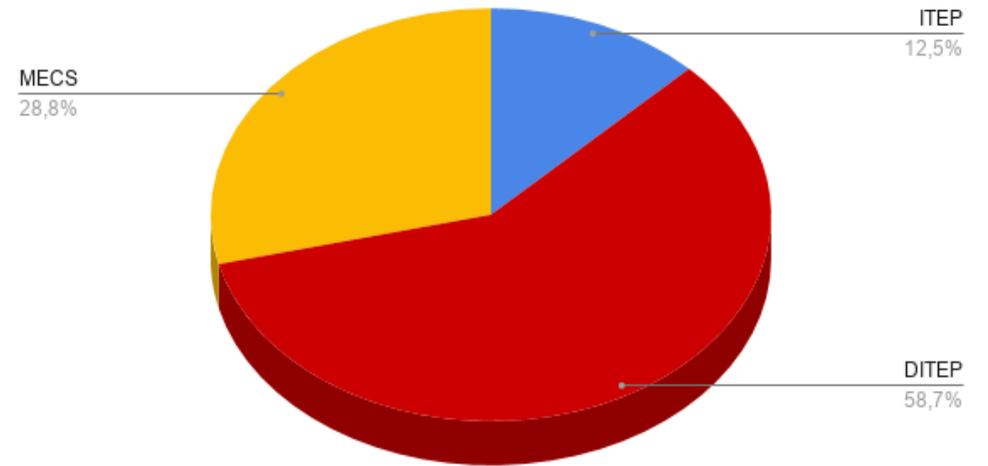
- Un questionnaire a été envoyé aux dispositifs ITEP et aux MECS, relayés par l'AIRe, l'ANMECS, par des partenaires et sur les réseaux sociaux.
- 100 établissements et services ont répondu à ce questionnaire
- La période que les répondants ont pris en compte est celle du 1er janvier au 31 décembre 2018
- Le questionnaire était ouvert du 26 septembre au 28 octobre 2019

Le taux de réponse est satisfaisant au regard du nombre d'adhérents au sein de nos réseaux respectifs (> 10%)

IDENTITÉ DES RÉPONDANTS

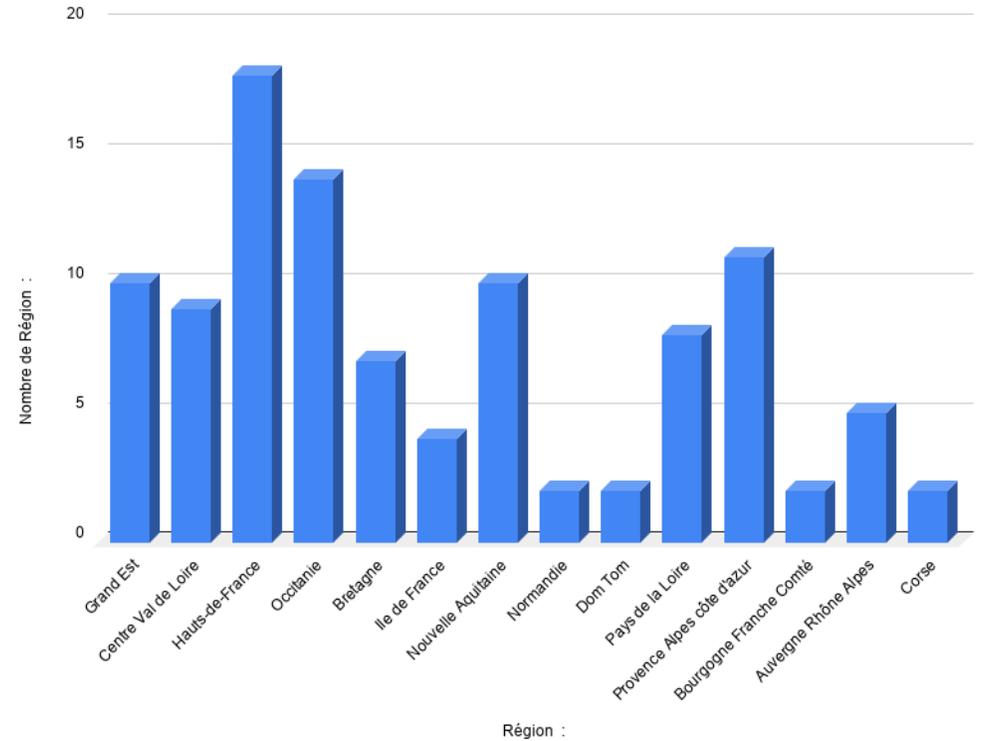
PARTIE I

NATURE DES RÉPONDANTS



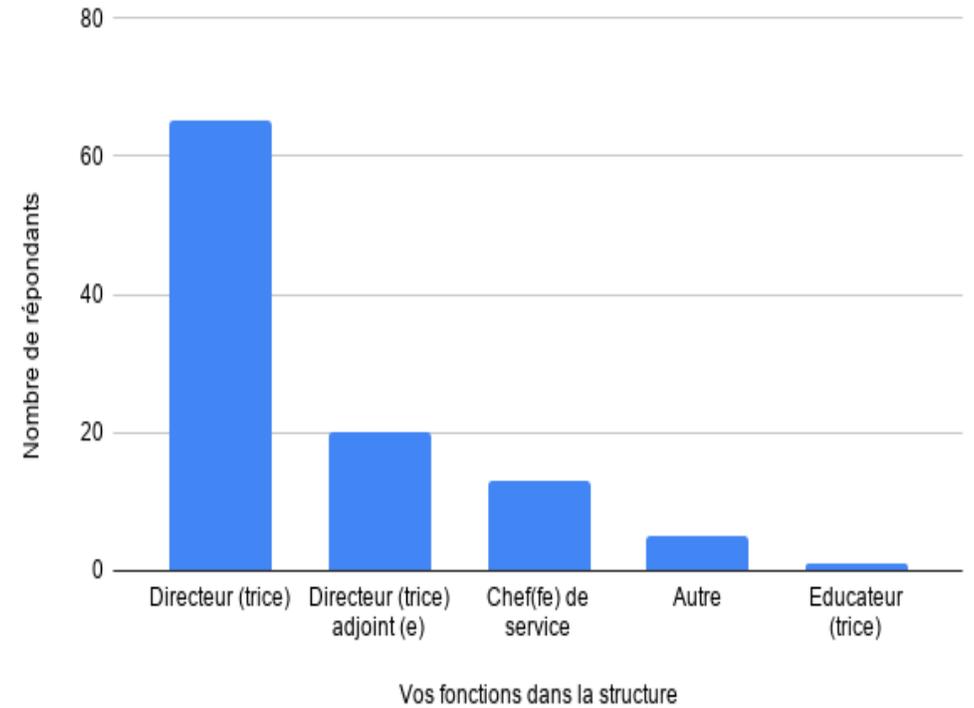
28,8% des répondants sont des MECS et 71,2% sont des ITEP ou des dispositifs ITEP. Les écarts de volume de réponses peuvent s'expliquer par l'ancienneté de l'association AIRe (1995) qui comptabilise un nombre significatif d'adhérents dans le réseau des dispositifs ITEP alors que l'ANMECS est une association relativement récente (2011).

NOMBRE DE RÉPONDANTS PAR RÉGION



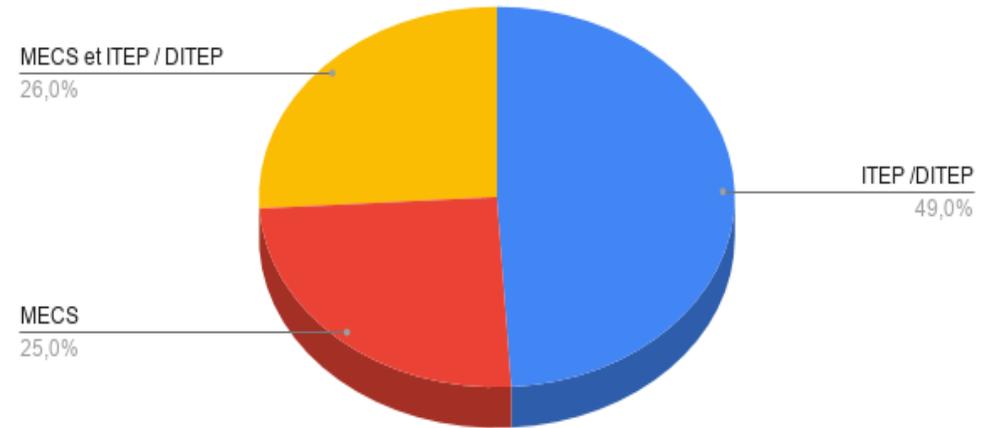
Des réponses au questionnaire sont remontées de l'ensemble des territoires, y compris de l'outre-mer

FONCTION DES RÉPONDANTS



80% des réponses ont été apportées par les directions de MECS et DITEP

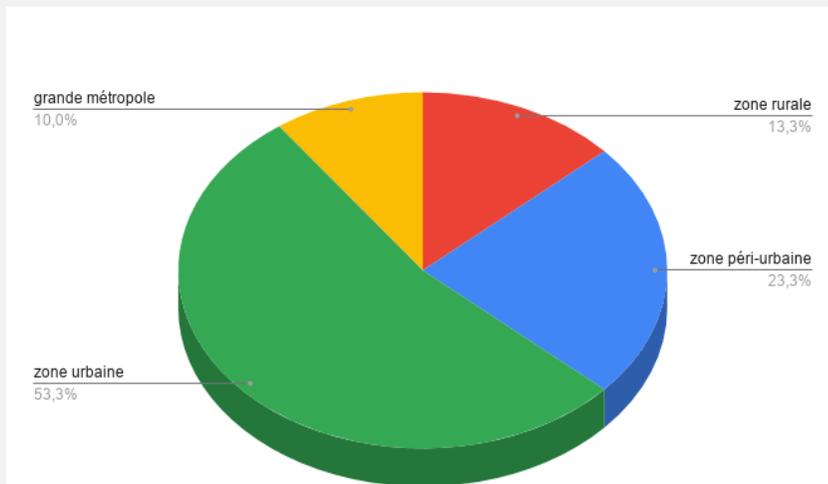
SECTEURS COUVERTS PAR LES ORGANISMES GESTIONNAIRES



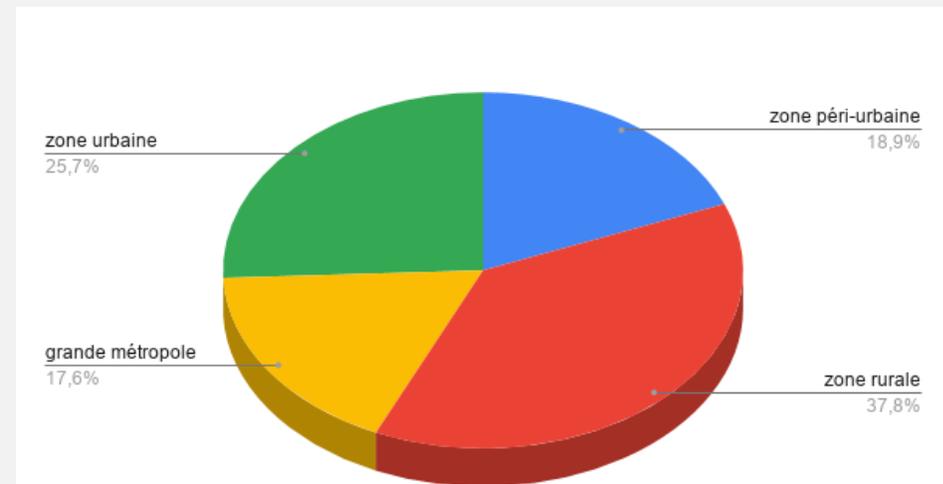
1/4 des organismes gestionnaires dont dépendent les répondants gèrent à la fois des MECS et des DITEP

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

MECS

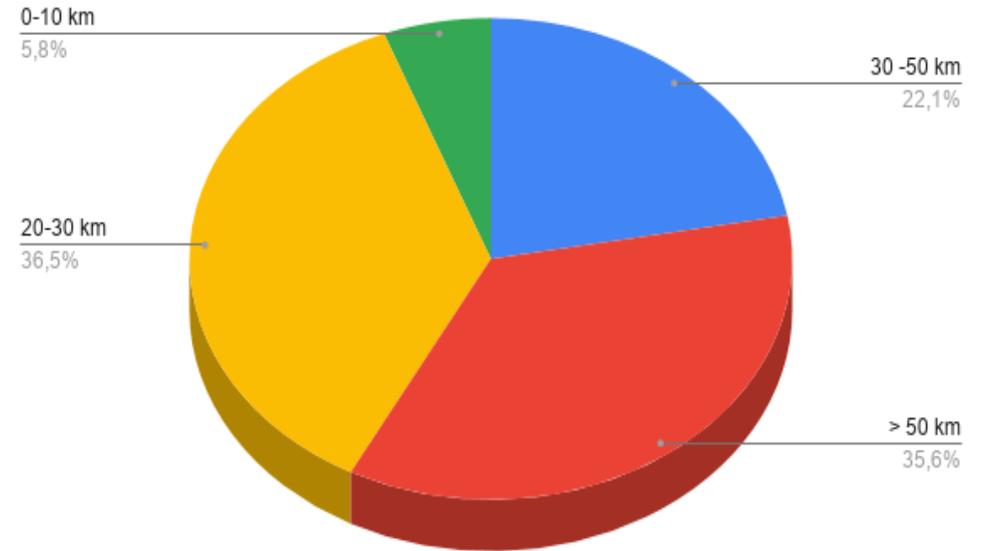


DITEP



Les DITEP ayant répondu sont davantage implantés dans des zones rurales ou péri urbaines (57,7%) alors que les MECS sont à l'inverse, plutôt majoritairement implantées en zone urbaine ou grande métropole (63,3%)

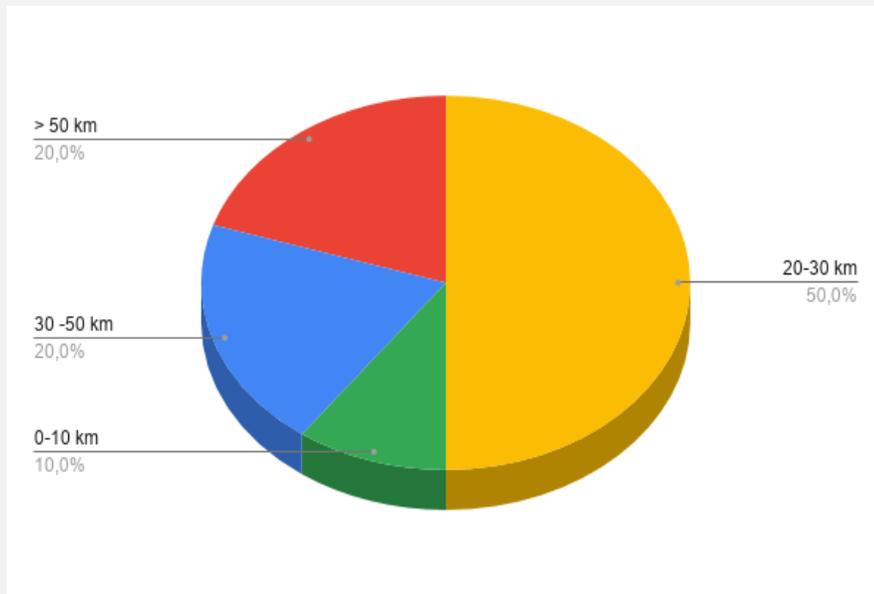
RAYON D'ACTION



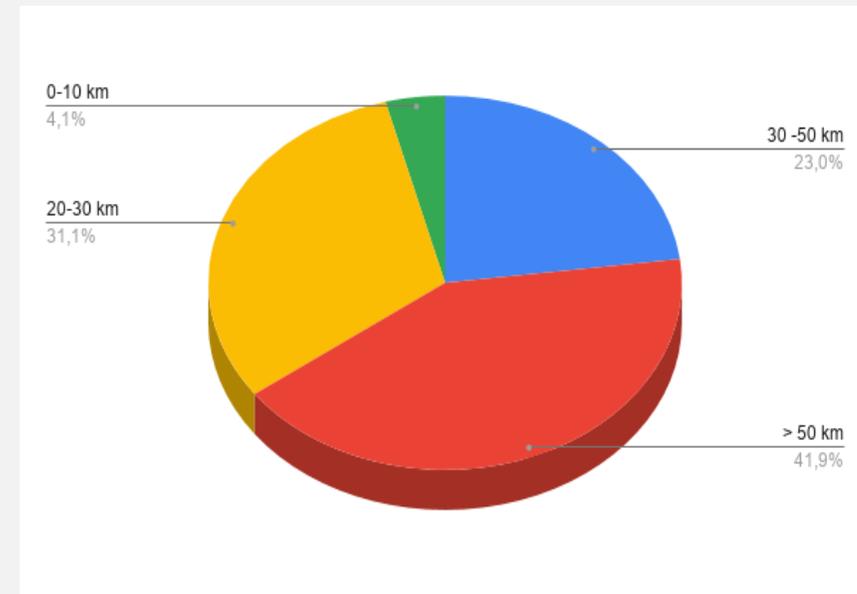
La question de la distance, au préalable, est à relativiser au regard des temps de parcours, plutôt que des distances à parcourir. Le temps de transport urbain peut être similaire à celui qui est nécessaire à couvrir des distances significatives en zone rurales. **Néanmoins, l'enquête révèle qu'au moins 4/5^{ème} des répondants couvrent au minimum un rayon de 30 km.**

RAYON D'ACTION

MECS



DITEP

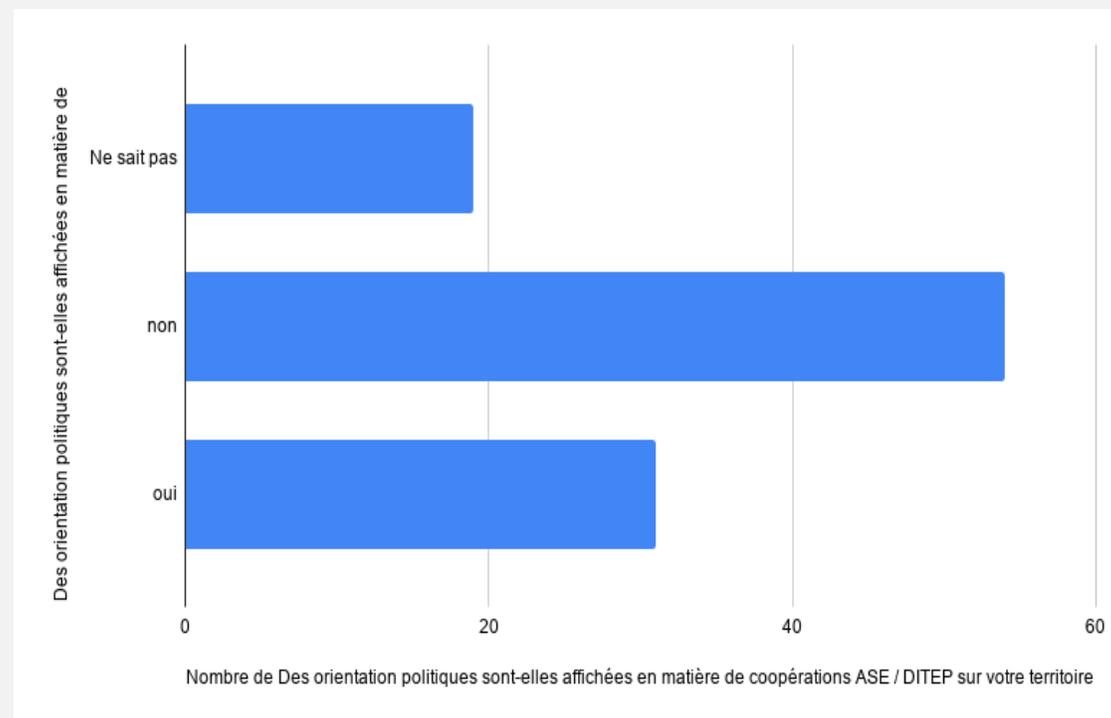


Lorsque l'on regarde plus particulièrement le rayon d'action des MECS puis des DITEP, les MECS sont 40% à couvrir un rayon d'action de plus de 30 km tandis que les DITEP couvrent ce périmètre à 65%.

LES COOPÉRATIONS

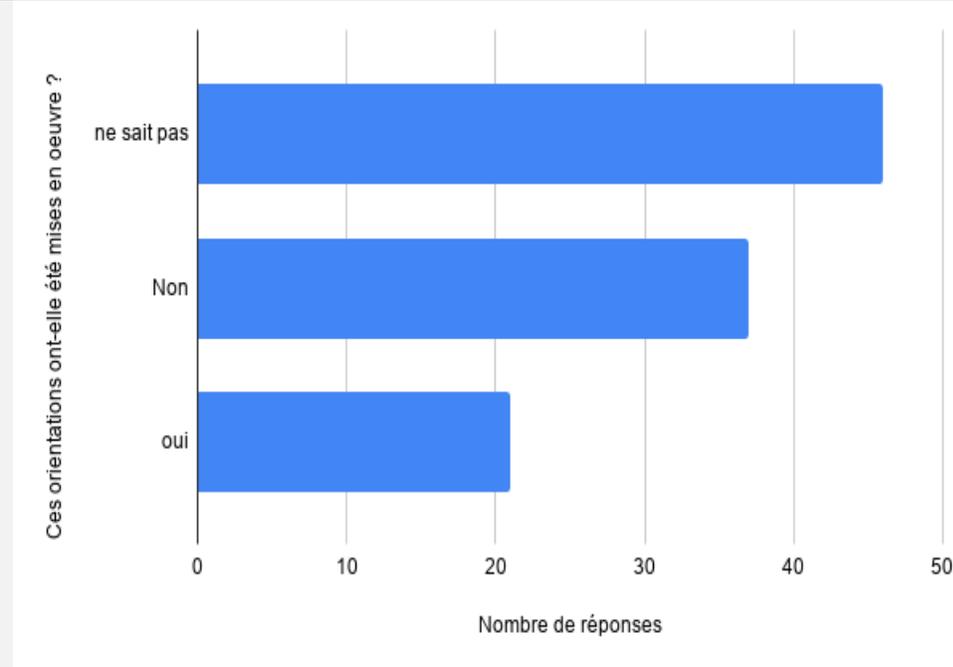
PARTIE 2

DES ORIENTATIONS POLITIQUES SONT-ELLES AFFICHÉES EN MATIÈRE DE COOPÉRATIONS ASE / DISPOSITIF ITEP SUR VOTRE TERRITOIRE ?



Les orientations politiques sont très peu lisibles, voire inexistantes au sein des territoires puisque seulement 30% des répondants disent connaître des politiques affichées ASE/DITEP dans leur territoire

CES ORIENTATIONS ONT-ELLES ÉTÉ MISE EN ŒUVRE ?



Parmi les 30% ayant connaissance de politiques affichées ASE/Dispositif ITEP, seulement 22% connaissent les orientations mises en œuvre.

SI OUI, LES SUJETS TRAITÉS SONT

Une réponse accompagnée pour tous

Accompagnement des enfants pris en charge par l'ASE et accompagnés en (D)ITEP avec une notification MDPH

Situations complexes

Adolescents à problématiques multiples

Famille d'accueil et dispositif de soutien

La convention cadre du fonctionnement en dispositif intégré

Suivi de l'expérimentation en équipe mobile ressource (EMR)

Accueil de répit

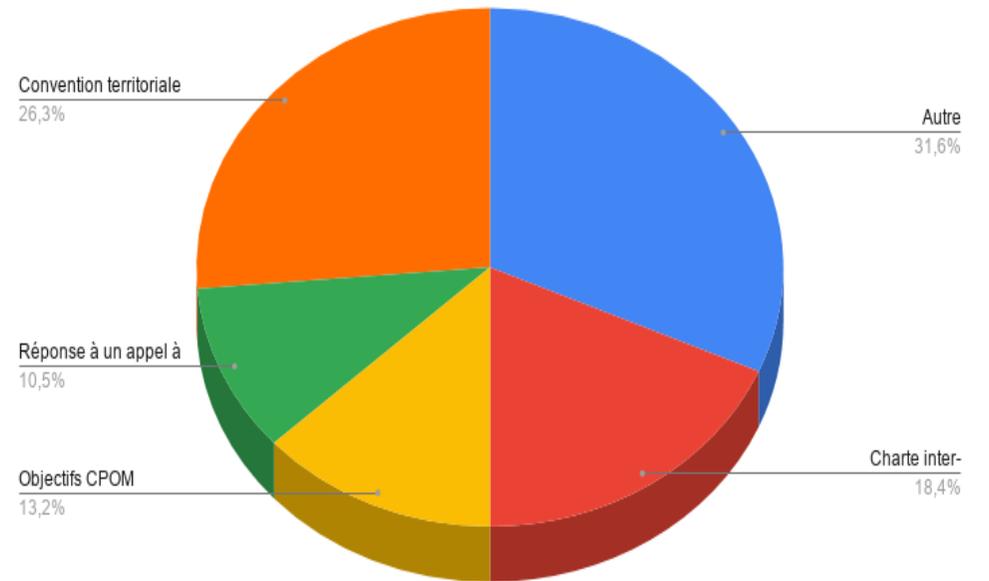
Les « 16-25 ans en voie de marginalisation »

1/5^{ème} des répondants présentent des coopérations

LES COOPÉRATIONS ENTRE MECS ET DISPOSITIF ITEP

Coopération opérationnelle	<ul style="list-style-type: none">• Parcours de l'enfant• PPE et/ou PPA commun
Coopération institutionnelle	<ul style="list-style-type: none">• Charte de bonnes pratiques• Partenariat• Groupe ressource
Coopération et innovation	<ul style="list-style-type: none">• Des temps de répits éducatifs• Dispositif de soutien aux familles d'accueil• Equipe mobile ressources• Dispositif d'hébergement permanent avec la PJJ
Coopération et acculturation	<ul style="list-style-type: none">• formation commune• stage croisés• analyse de pratiques

LES OUTILS DE COOPÉRATIONS



26,3% des répondants formalisent leurs coopérations dans le cadre d'une convention territoriale et 18,4% dans une charte inter-établissements. 10,5% ont répondu à un appel à projet et 13,2% ont intégré leurs coopérations dans leurs CPOM. A noter que 31% répondent « Autre »: ce sont des réponses à des situations individuelles et ponctuelles.

LES FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

Créer des relations de confiance et développer l'interconnaissance dans les territoires

Associer systématiquement les parents et les représentants légaux à la coopération

Formaliser le cadre de la coopération (charte, fiche de liaison, planification ...)



Mener des actions fédératrices, diversifiées et innovantes

Avoir un pilotage affiché, repérable et soutenant

LES FREINS IDENTIFIÉS

Méconnaissance
interprofessionnelle
et inter sectorielle

Articulation insuffisante et
disparités entre les cadres
réglementaires, financiers
et administratifs

Indigence des moyens
de la pédopsychiatrie

Manque de lisibilité sur
les projets
institutionnels et les
politiques territoriales

Difficultés à
prioriser, manque
de disponibilité

Turn-over et
changement
d'interlocuteur qui
rompt la coopération

Situations de crise et sentiment
d'urgence, source de tensions
interinstitutionnelles.

SYNTHESE ET PERSPECTIVES

- Les coopérations permettent d'éviter des ruptures de parcours et d'intervenir sur des situations complexes
- Les coopérations sont indispensables autour du ou des projets de l'enfant
- Les coopérations s'engagent souvent autour du parcours de santé du jeune
- Les coopérations s'appuient sur des partenariats de proximité
- Les coopérations nécessitent une formalisation : charte, CPOM, convention...
- Les coopérations requièrent l'élaboration d'outils d'évaluation et d'analyses partagées

Forts de cette enquête, l'AIRe et l'ANMECS souhaitent développer des actions communes pour appuyer les coopérations de territoire.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE



AIRe

15, rue Albert

75013 Paris

Contacts mail :

François Delacourt, Président : fr.delacourt@lamayotte.fr

Roland Dysli, Vice-Président : rdysli@fondation-arcenciel.fr

Gwénaëlle Sébilo, conseillère technique : gsebilo@aire-asso.fr

<https://www.aire-asso.fr/>



ANMECS

1057, avenue Clément Ader

13340 Rognac

Contacts mail :

Marianne Antunes, Présidente :

m.antunes@damesdelaprovidence.org

Luc Mathis, Vice-Présidente :

direction.clairemaison@gmail.com

<http://www.anmeacs.fr/>